



## Remplacement de compteur d'eau

Par **Thomas**, le **28/09/2010** à **17:24**

Bonjour,

Ma commune est alimentée en eau par un fournisseur. Par décision du conseil municipal, le fournisseur va changer en début d'année prochaine.

Le fournisseur actuel demande à changer mon compteur d'eau, fonctionnant, avec comme justification que celui-ci est trop ancien.

Comme le fournisseur va bientôt changer, je ne souhaite pas ce remplacement de compteur. Le fournisseur actuel me menace de me couper l'alimentation en eau sous prétexte de mon refus.

Non seulement cette justification n'est pas indiquée dans le contrat mais en plus j'ai toujours payé mes factures et ai utilisé l'eau correctement (eu égard aux clauses du contrat).

Que puis-je faire ?

Comment faire comprendre au fournisseur d'eau que serait pas dans son droit ?

Cordialement,  
Thomas